

LETTRE DE MISSION

Article 1 – Identification des parties

Lettre de mission établie par Lamri ADOUI, Président de l'université de Caen Normandie, pour Olivier MAQUAIRE, Professeur émérite à l'UFR SEGGAT – université de Caen Normandie.

Article 2 – Description de la mission

Olivier MAQUAIRE est chargé de conduire pour le compte de l'université les projets et programmes menés dans le domaine du développement durable pour l'ensemble de l'établissement.

Article 3 – Responsabilité et obligations

Olivier MAQUAIRE devra :

- Animer la commission développement durable,
- Coordonner la réalisation du schéma directeur DDRS,
- Identifier les axes prioritaires de travail,
- Sensibiliser tous les acteurs de l'établissement,
- Suivre les différentes actions avec les différents services chargés de les mettre en œuvre.

Olivier MAQUAIRE devra rendre compte de sa mission régulièrement au Président de l'université de Caen Normandie.

Article 4 – Durée

La mission est établie pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 1^{er} décembre 2024, le Président de l'université pourra y mettre fin sans délai en cas de non-respect des termes prévus.

Article 5 – Moyens

La mission Développement durable « Campus 30 » de l'université lui apportera tout le soutien nécessaire au bon exercice de la mission.

Article 6 – Exécution

La Directrice générale des services de l'université est chargée de l'exécution de la présente lettre de mission.

Caen, le 1^{er} septembre 2024

Le Président de l'université,


Lamri ADOUI

Le chargé de mission,


Olivier MAQUAIRE

Copie pour information à la Direction des ressources humaines.

